



Bien déclarer les loyers ...

Déclaration et traitement des loyers : l'aide à la déclaration de revenus
(mise à jour du programme : 22/02/2023, version n° : 1)

Cette journée de formation, pragmatique, se veut une boussole « fiscale » à destination des gestionnaires/comptables immobiliers.

Les bénéficiaires en sortiront avec des « outils » d'aide à la déclaration et au traitement des recettes locatives de leurs clients (=> Déclarations 2042, 2042-C PRO, 2044, 2044 S et 2072...)

Durée: 7.00 heures / 1.00 jour(s)

Profils des apprenants

- Gestionnaires d'actifs immobiliers
- CGP
- Gestionnaire locatifs
- Comptables mandants

Prérequis

- Sans condition d'expérience

Accessibilité :

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap.

Contactez le référent handicap qui étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation :
e.lambert@ptc-formation-conseil.fr

Modalité d'admission :

Sur inscription contactez-nous : contact@ptc-formation-conseil.fr

Effectif minimum : 6

Effectif maximum : 14

Type d'action de formation :

Action de formation

Formation répondant aux critères des formations obligatoires des agents immobiliers (**décret n° 2016-173 du 18 février 2016**)

Formation "Coeur de métier" (définition selon OPCO)

(Domaine de formation : 300 Spécialités plurivalentes des services)

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



Objectifs pédagogiques

- Distinguer les revenus fonciers des B.I.C.
- Faire le tri d'entre les différentes déclarations
- Remplir la déclaration ad hoc
- Traiter le résultat de cette déclaration

Contenu de la formation

Matinée

- Les déclarations
 - Distinguer d'entre I.R.P.P. et I.S. : particularité de la S.C.I. « transparente », Rappel sur les revenus catégoriels, Rappel sur les obligations déclaratives
 - Revenus fonciers versus activité commerciale
 - Déclarations 2042 et 2042-C Pro : régimes micro-foncier et micro-B.I.C. Déclarations 2044 et 2044 S : régime réel et dispositifs de défiscalisation
 - Déclarations 2072-S et 2072-C : dans quelle(s) situation(s) ? Déclarations 2044 & 2072 : les recettes à déclarer

Après midi

- Les charges déductibles
 - Charges déductibles : lignes 221 à 250 (=> 2044), lignes 6 à 22 (=> 2072) charges de gestion et d'assurances dépenses de réparation, d'entretien et d'amélioration, charges récupérables non récupérées, éviction, relogement, taxes...
 - Déductions spécifiques
 - Provisions pour charges de copropriété et régularisation
 - La particularité des charges d'emprunt
 - Les lignes spécifiques : l. 24 à 27
 - Le traitement du résultat Le double déficit foncier 2023...

Organisation de la formation

Équipe pédagogique

Formateur : Gael ALGRAIN

Gael est mandataire en courtage de crédits immobiliers, et enseignant spécialisé en ingénierie financière.

Diplômé en lettres Modernes, il s'est orienté vers le milieu bancaire en étant courtier spécialisé dans les prêts immobiliers depuis plus de 12 ans. En parallèle, il est enseignant à l'ESPI en bachelor et Masters, et formateur indépendant.

Gael intervient pour PTC formation et consulting sur les sujets fiscaux, financement, et défiscalisation auprès des professionnels de l'immobilier dans le cadre des formations obligatoires ALUR, ainsi que pour les CQP.

Hélène VANDERWEGEN et Emmanuelle BOUSSARIE-LAMBERT pour la gestion administrative et financière

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation.
- Documents supports de formation projetés.
- Formation en présentiel
- Approche théorique et pratique par une méthode de transmission combinée :
 - Affirmative (basée sur l'exposé pour apports théoriques)
 - Interrogative (participation guidée par le formateur)
 - Démonstrative (exercices pratiques)
 - Applicative (mise en situation, simulation de situations de travail.)

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de TVA en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.



PRATIQUE . THÉORIE . COMPÉTENCE
FORMATION & CONSULTING

- Mise à disposition sur extranet du participant des documents supports à la suite de la formation.
- Un accompagnement est proposé durant le mois qui suit la formation : Email pour les questions diverses

Dispositif de suivi de l'exécution de l'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence.
- Évaluation de fin de formation
- Formulaires d'évaluation de la formation.
- Attestation de formation

Prix :

Pour les salariés:

- sur la base d'une formation en présentiel inter-entreprises : 245.00 € par participant
- sur la base d'une formation en présentiel en intra entreprise (concernant uniquement vos collaborateurs) : prix sur devis (possibilité de formations sur mesure).

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre OPCO. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

Pour les indépendants :

sur la base d'une formation en présentiel inter entreprise : 245.00 €

Vous pouvez bénéficier d'une prise en charge par votre FIFPL ou AGEFICE suivant votre statut d'indépendant. Consultez notre site internet pour plus de détail : www.ptc-formation-conseil.fr

PTC Formation et Consulting | 12 rue Stuart Nantes 44100 |

contact@ptc-formation-conseil.fr | 0768462473

Numéro SIRET: 90901888900016

Société par actions simplifiée (SAS). | au capital de 1000 €

Exonérée de **TVA** en vertu de l'article 261-4-4°-a du Code Général des Impôts

Numéro de déclaration d'activité: 52440964444 (auprès du préfet de région de: Pays de la Loire)

Cet enregistrement ne vaut pas l'agrément de l'Etat.